



AVVENA

## CHARTRE D'ENGAGEMENT AVVENA

Fortement engagés pour trouver des solutions face aux enjeux du changement climatique en cours, nous nous sommes donnés pour mission de créer de la valeur ajoutée pour nos partenaires souhaitant s'engager dans une démarche environnementale de qualité.

**Cette valeur ajoutée, nous la voulons innovante et concrète, sur le plan social, environnemental, économique, managérial. Et nous l'améliorons chaque jour en cherchant les meilleures solutions pour réduire l'empreinte carbone des entreprises ayant fait le choix d'adhérer au Programme Avvena – Conscience Climat.**

Nous sommes avant tout des acteurs de terrain qui avons choisi de faire rimer engagement écologique et optimisation économique. Nous pensons que s'engager pour la planète doit être une source d'opportunités pour une entreprise, et non une contrainte. Nous pensons qu'un engagement global peut aussi avoir un impact au niveau local. Nous pensons que la transition écologique, pour être efficace, doit se faire selon une logique économique durable.

Aujourd'hui, notre monde actuel opère selon un schéma de croissance permanente, d'amélioration de résultats, d'augmentation des dividendes... Chez Avvena, nous cherchons à redonner du sens à nos actions quotidiennes par des leviers que nous déployons avec des outils sur-mesure, ancrés dans la réalité du monde actuel et de ses acteurs.

Nous pensons que le monde se réinvente et que nous sommes tous les acteurs de ce renouveau. Cette ambition exige que nous ayons des valeurs fortes, une identité affirmée et une éthique rigoureuse.

Notre chartre d'engagement est l'expression naturelle des valeurs qui font le cœur de notre travail. Elle annonce aussi des principes et des modes de fonctionnement dans lesquels chacun peut se reconnaître et s'épanouir, qu'importe la taille de son activité, son territoire d'action, son corps de métier.

Cette chartre témoigne en toute transparence des engagements, valeurs et ambitions portés par notre **Programme Avvena – Conscience Climat** de réduction d'empreinte carbone volontaire.

Chaque collaborateur signataire s'engage ainsi à faire respecter ces valeurs et l'éthique liée. Chacun d'entre nous est le dépositaire de cette charte.

## EN SIGNANT LA CHARTE AVVENA, VOUS VOUS ENGAGEZ A :

- Sensibiliser et former vos équipes en interne à l'impact des émissions CO2 pour notre environnement
- Informer les consommateurs et vos partenaires sur l'impact des émissions CO2 pour notre environnement
- Réaliser au moins 2 actions concrètes de réduction d'émissions CO2 en interne par an
- Favoriser les énergies alternatives pour la consommation de votre entreprise
- Limiter vos déplacements et encourager la transition vers des moyens de transports à faible empreinte carbone
- Mettre en place une politique de réduction des déchets et une traçabilité des consommables
- Préférer les achats durables au sein de votre entreprise en choisissant des fournisseurs et partenaires engagés écologiquement, certifiés ISO 14001 et/ou favorisant des labels écologiques
- Choisir des matières premières locales lorsque possible
- Veiller au respect de l'application de la charte dans l'entreprise
- Etablir un rapport d'activité annuel suivi de nouveaux objectifs de réduction des émissions CO2
- Valoriser au quotidien la conscience et l'engagement environnemental au sein et en dehors de votre entreprise

*La présente charte est valable sans limitation de durée. Elle pourra être modifiée suivant les évolutions du Programme Avvena et de la politique nationale bas carbone.*

**Chloé Nury, présidente Avvena**

